

MAIRIE
69870 - POULE-LES-ÉCHARMEAUX

(RHÔNE)

Tél. 04 74 03 64 48

Fax 04 74 03 68 71



Compte-rendu du conseil municipal
Du 5 juin 2009-06-06

Présents : 12 aux délibérations (Michel Jarrige absent au début procuration à Patricia Hoffmann)

Absent excusé : Gilles Piégay

Délibérations :

- *Modification de la taxe d'habitation (7,49% au lieu de 7,48%) (13 voix sur 13)
- * Etude de la sécurisation des ressources en Eau potable :
Suite aux rencontres avec le Sous-Préfet, les 9 communes ou syndicats d'eau du Haut Beaujolais, se sont regroupés pour une étude des plans de sécurisation possibles. Le coût sera de 385€ par an pour 2010 et 2011.
projet accepté par 12 voix pour et 1 abstention.

Questions diverses :

- *Présentation du bilan annuel de la SDEI pour 2008
- *Rendez-vous avec la SDEI pour les travaux à venir
- *Présentation par Jean-Pierre Deconinck de la rencontre avec Monsieur Lemaitre de la poste. Celui-ci préconise un changement soit en Point Poste chez un commerçant, soit en agence postale sous la responsabilité de la mairie. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu.
- *La commission voirie se rendra sur plusieurs lieux :
-----Vers les prés du Crozet en présence de l'entreprise Provvedi pour explications plus précises pour un projet futur
-----Au Ferras pour une demande d'achat de chemin rural
- *Concert « Astor » Les trois musiciens de ce groupe proposent un concert à Poule les Echarmeaux le 16 octobre suivi d'autres concerts à Saint just d'Avray et à Ternand .
Un autre spectacle de théâtre est en projet et sera discuté au prochain conseil.
- *Le concours de soupe cantonal aura lieu à Poule les Echarmeaux le 9 octobre 2009
- *Après une étude des coûts du bulletin municipal, il paraît intéressant de le fabriquer par nos soins ; un essai sera fait pour le prochain numéro.
- * Monsieur Chevalard de Cublize demande l'autorisation de passer sur la commune pour des randonnées encadrées : accordée avec la précision de faire travailler les commerçants de Poule les Echarmeaux.
- *Un demande pour vente de pizzas a été demandée : accordée pour le samedi au village et le dimanche aux Echarmeaux
- *Demande de terrain (10 hectares) pour une installation : chevaux, poneys, manège...
- *Réunion des commissions : voirie, bâtiment, cantine, Echarmeaux.

Prochain conseil le vendredi 3 juillet à 20h30